

ÉDITO

La réforme territoriale en Anjou a été plus intense qu'ailleurs, vous le savez bien, avec la création de nombreuses communes nouvelles de taille importante. Ce phénomène a eu une conséquence inattendue sur l'interprétation du contrat de concession de distribution publique d'électricité qui lie le Siéml à Enedis, gestionnaire du réseau, jusqu'en 2022. Dans ce contrat, en effet, quelques articles décrivent la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre Enedis et le syndicat d'énergie, qui continue à faire des travaux sur le réseau, essentiellement en zone rurale, avant de remettre les ouvrages à Enedis. Ces articles ont perdu leur clarté, si tant est qu'ils aient jamais été limpides, au moment de la création des communes nouvelles, si bien que des litiges ont pu apparaître ici ou là entre l'autorité concédante et son délégataire sur le périmètre de leur maîtrise d'ouvrage respective. Persuadées que ces guerres picrocholines sont dommageables à l'intérêt général et peu compréhensibles par les usagers, les deux parties ont décidé de lancer un nouveau cycle de discussions afin de convenir ensemble d'un nouveau régime de répartition qui soit à la fois simple à comprendre, porteur de sens et surtout générateur de synergies. Facile à dire mais pas facile à mettre en œuvre ! Le chantier est pourtant fondamental car il nous permettra dans la foulée de véritablement coconstruire une vision partagée du développement et de la modernisation du réseau électrique en Anjou et d'anticiper le renouvellement du contrat de concession afin de le faire entrer pleinement dans l'ère de la transition énergétique.

Jean-Luc Davy
président du Siéml

LA DORSALE BIOGAZIÈRE DES MAUGES DU GAZ VERT DANS UN NOUVEAU RÉSEAU !

Depuis 2016, le Siéml mène des études sur le territoire des Mauges pour la réalisation d'un réseau de gaz naturel permettant d'offrir des débouchés pour l'injection de gaz « vert » dans le réseau de distribution et, ainsi, favoriser l'émergence de projets de méthanisation portés par des agriculteurs. Le projet prend forme, puisque le concessionnaire Sorégies devrait commencer les travaux dans le courant de l'été.

De la production à la consommation du biogaz

Trois projets d'unités de méthanisation, axés sur l'injection de biogaz dans le réseau, sont en cours de réflexion à Beaupréau et St-Pierre-Montlimart (injection dans le réseau existant concédé à Sorégies) et à la Pommeraye. L'industriel gazo-intensif Lactalis, situé à St-Florent-le-Vieil, souhaite quant à lui, bénéficier du réseau et supprimer son approvisionnement énergétique par camion. Le Siéml a donc travaillé avec les acteurs de la filière pour coordonner ces projets et construire une dorsale biogazière de 43 km. Cette extension du réseau permettra d'absorber l'injection des différentes unités de méthanisation, le biogaz produit localement étant consommé « en circuit court » par Lactalis et par l'ensemble des consommateurs sur le territoire. Les communes alimentées en gaz propane et situées à proximité du réseau auront la possibilité d'être converties ultérieurement en gaz naturel.

Un objectif : verdir la production de gaz

Les travaux débiteront par la construction du réseau entre Trémentines et St-Florent-le-Vieil et devraient se poursuivre avec l'extension vers l'unité de méthanisation de la Pommeraye. À terme, le projet permettra d'atteindre une production de gaz vert de 30% sur l'ensemble du territoire des Mauges et même 50% dans les réseaux de distribution concédés par le Siéml à Sorégies. Il répondra ainsi aux ambitions du Syndicat de verdir la production de gaz sur le département, bien au-delà des objectifs de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte qui vise 10% de gaz vert dans les réseaux en 2030.

43 km d'extension de réseau

3 futures unités de méthanisation productrices de biogaz

30 % de gaz vert à l'horizon 2020 dans les réseaux des Mauges

3 M€ d'investissement

En partenariat avec Sorégies, Mauges communauté, Lactalis et le Conseil régional des Pays de la Loire.



Premier démonstrateur européen de réseaux intelligents pour le gaz

Le Siéml participe à une expérimentation pilotée par GRTgaz sur les réseaux gaziers du futur.

Le projet West Grid Synergy a pour finalité de maximiser la production de gaz renouvelable sur les territoires en facilitant son intégration dans les réseaux gaziers. Un collectif d'acteurs s'est mobilisé pour imaginer des solutions innovantes alliant numérique et technologies énergétiques pour améliorer la production de biométhane, développer de nouveaux usages performants du gaz et optimiser le pilotage global du système énergétique.

Le démonstrateur se déploie en Bretagne et en Pays de la Loire et englobe la dorsale biogazière des Mauges.

VISITE DE LA DIRECTION NATIONALE GRDF



Le mercredi 24 mai, le président Jean-Luc Davy a accueilli Edouard Sauvage, directeur général de GRDF national, pour une visite de la station bioGNV du Siéml.

RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE PCT
PART COUVERTE PAR LE TARIF

La FNCCR et Enedis ont reconduit pour 5 ans le protocole relatif aux modalités de versement, par Enedis au Siéml, de la prise en charge des coûts de raccordement couverte par le TURPE (Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité) - dit « Protocole PCT » - lorsque le Syndicat est maître d'ouvrage des travaux de raccordement. Dans le cadre d'une opération de raccordement d'un nouveau client, c'est en effet 40 % du coût des travaux qui est directement couvert par ce dispositif. Pour rappel, les clients paient le TURPE via leur facture d'électricité.

CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL
BIENTÔT UN 2^e PROJET À BOURGNEUF-EN-MAUGES

Dans le prolongement du projet mené pour le centre d'enfouissement technique de Tiercé, le Siéml a donné une suite favorable à la constitution d'une société par actions simplifiée pour la réalisation d'une seconde centrale photovoltaïque au sol. Il a sollicité la SEM Vendée Énergie, en tant qu'assistant à maître d'ouvrage.

Le centrale sera située sur une installation de stockage de déchets non dangereux à Bourgneuf-en-Mauges, désormais en arrêt d'exploitation. La puissance de la centrale photovoltaïque est estimée à 5 Mwc et le productible est évalué à 6 000 MWh soit l'équivalent de la consommation de 2 000 logements.

Le dossier sera présenté à la Commission de régulation de l'énergie en décembre 2017 dans le cadre d'un appel d'offre. Avec cette réalisation, le Syndicat renforce son positionnement en tant que maître d'ouvrage de projets structurants de production d'électricité renouvelable.

→ Accès extranet des élus depuis www.sieml.fr
Via l'onglet « Plateformes collaboratives », en haut à droite.

MAR. 6 JUIN	Réunion du Bureau > Siéml
MER. 14 JUIN	Inauguration IRVE > Garennes-sur-Loire
MAR. 20 JUIN	Comité syndical > Siéml
MER. 21 JUIN	Inauguration borne vélos > Montjean-sur-Loire
JEU. 22 JUIN	Inauguration IRVE > Allonnes
MER. 28 JUIN	Inauguration IRVE > Soulaire-et-Bourg
LUN. 3 JUIL.	Inauguration IRVE > Candé
MAR. 4 JUIL.	Réunion des présidents du Pôle énergie > Siéml

INVENTAIRE FACÉ

MIEUX ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Le Siéml participe actuellement à l'inventaire Facé réalisé tous les deux ans à l'échelle nationale pour identifier les besoins en termes de travaux d'électrification rurale. Les données d'évaluation fournies par le Siéml et par Enedis permettront de mieux évaluer la qualité de l'électricité sur le réseau public de distribution et de déterminer les besoins de renforcement et de sécurisation des réseaux en Maine-et-Loire. Sur la base de ces chiffres, le ministère de l'Environnement décidera de la répartition des aides du Facé dans chaque département.

CONTRÔLE TECHNIQUE DES OUVRAGES

COORDONNATION DU GROUPEMENT DE COMMANDE

Le Siéml, en tant que maître d'ouvrage, a l'obligation de contrôler techniquement les ouvrages de distribution publique d'électricité afin de vérifier leur conformité. Pour cela, il fait appel à un organisme technique agréé et certifié en qualité, désigné dans le cadre d'un groupement de commandes régional. Pour 2018-2019, le Siéml succède au Syndicat départemental de la Vendée pour assurer la coordination de ce groupement et lancer une procédure de consultation pour choisir le prestataire.

LE SIÉML AU CHAMPIONNAT D'EUROPE
DE MONTGOLFIÈRES

Cet été, le Siéml prend de la hauteur au championnat d'Europe de Montgolfières organisé du 22 au 27 août. Ce nouveau partenariat permettra de faire connaître la journée de la mobilité électrique, rebaptisée Salon du véhicule électrique, auprès d'un grand nombre d'habitants du Maine-et-Loire et des départements voisins. En montgolfière, volez, respirez ; en véhicule électrique, roulez, respirez !

